



**Église : La lampe du sanctuaire brûlera en mémoire
Ronald Desjardins par Sonia Desjardins**

**Chapelle : La lampe du sanctuaire brûlera en faveur
De tous les Saints**

MESSES CÉLÉBRÉES EN L'ÉGLISE SAINTE-ANASTASIE

Samedi 16 septembre – Sts Corneille, pape et Cyprien,

16h30 **Mme Claire Lapointe** par les parents & les amis (2,793)
M. Luciano Tabares (Ann. Décès) par Monica nous t'aimons

Dimanche 17 septembre – 24^e dimanche du temps ordinaire

8h00 **M. Oscar & mme Marie-Ange Fournier** par sa fille Gisèle (198-2017)

9h15 **Mme Irène Kelly** par les parents & les amis (401-2017)

11h00 **M. Omer Ladouceur** par sa famille (216-2017)

Mme Lynn Guillotte par son père et sa mère (077-2017)

Mme Micheline Joanisse par sa famille (2,738)

M. Rivard Demers par son épouse (2,775)

Lundi 18 septembre – Férie

16h30 **Mme Thérèse Proulx** par Jacques & Ginette Proulx (380-2017)

Mardi 19 septembre – St-Janvier, évêque et Martyr

Messe célébrée à la résidence du Médaillon

09h45 **M. Marcel Marceau** par son épouse (423-2017)

Mercredi 20 septembre – Sts André Kim Taegon, Paul Chong Hassang

16h30 **Mme Rosa Blais Legault** par parents et amis (147-2017)

Samedi 23 septembre – St Pio de Pietrelcina, prêtre,

16h30 **Mme Stella Barbeau (2^e ann)** par sa sœur Madeleine Robert (440-2017)

Bonne Fête à Adriana Tabares par Monica

Dimanche 24 septembre – 25^e dimanche du temps ordinaire

8h00 **Dr Paul Prévost** par les parents & les amis (223-2017)

9h15 **M. Michel Caron** par les parents & les amis (249-2017)

11h00 **Mme Elaine Bermingham** par Alain et Josée Grenier (336-2017)

M & Mme Hector Lefebvre par ses enfants et Luc (342-2017)

Mme Lise Malette Losier par la famille (442-2017)

PENSÉE DE LA SEMAINE

Il ne faut jamais se moquer des misérables:

Car qui peut s'assurer d'être toujours heureux ?

Jean de La Fontaine

Lampe du sanctuaire

Il est possible de faire brûler la lampe du sanctuaire à l'église Ste-Anastasia
ou à la chapelle Immaculée-Conception. Le coût est de 10.00 \$

La lampe brûlera à vos intentions personnelles : _____ **Ou**

La lampe brûlera en mémoire de : _____

Votre nom et votre adresse : _____

Tél : _____

Vous pouvez déposer le coupon et l'argent dans une enveloppe et la remettre aux
quêtes dominicales ou vous présenter à la paroisse Ste-Anastasia.

Aussi bien perdre la mémoire, pensez-vous?



Aujourd'hui dans l'évangile, il est question de pardon que le chrétien doit accorder à celui qui l'a offensé personnellement.

Pierre se pose les mêmes questions que nous. Faudra-t-il pardonner éternellement? « Combien de fois dois-je pardonner? » Dois-je pardonner 7 fois? (le nombre 7 symbolise la perfection).

Et Jésus de répondre: « Je ne te dis pas 7 fois », (je ne te dis pas la perfection, je te dis 70 fois la perfection!)

Le pardon ne connaît pas de limite. Et la rancune, c'est un pardon qu'on retarde, un pardon qu'on retient, un pardon qu'on refuse.

Un serviteur doit à son roi une somme 600,000 fois plus grande que la somme prêtée par ce même serviteur à un ami. Le roi lui remet cette dette fabuleuse, c'est l'image de Dieu qui pardonne à chacun de nous.

Mais le serviteur de son côté refuse de remettre un compte 600,000 fois plus petit à son ami... Pourquoi faudra-t-il pardonner indéfiniment? Parce que, à nous-mêmes, Dieu pardonne indéfiniment.

On n'a plus de raison, à notre tour, de reporter le pardon à plus tard.

Mais pardonner ce n'est pas perdre la mémoire.

Si, après avoir pardonné, on se souviendra toujours, c'est pour que la leçon porte ses fruits, et qu'on s'améliore.

Louis Fecteau, prêtre

IMPORTANT

En fin de semaine, vous trouverez à l'intérieur du semainier les réalisations du budget 2016 ainsi que les prévisions 2017 pour la paroisse Ste-Anastasia. S'il y a des questions concernant ce budget il nous fera plaisir de répondre à vos questions.

Merci !

Denise Lachance

CÉRÉMONIE AU CIMETIÈRE CATHOLIQUES DE LACHUTE



La cérémonie au cimetière de Lachute aura lieu le dimanche 17 septembre 2017 à 14h00.



Baptêmes dans notre paroisse au mois d'août dernier :

Jaxson John, fils Daniel John et de Virginie Cousineau Lavigne,
Océane St-Jean, fille de François St-Jean et de Catherine Cayer,
Teagan Shewchuck, fille de Kevin Shewchuck et Kelsey Rodrigue-Wood,
Raphael Alves, fils de Paulo Alves et d'Émilie Cousineau,
Léo Lacasse, fils d'Olivier Lacasse et de Vicky Fugère,
Raphaëlle Larocque, fille de Simon Larocque et de Geneviève Perreault,
Brandon Turcotte, fils de Pierre Turcotte et de Louane Cloutier,

**Funérailles qui ont eu lieu dans notre paroisse
au mois d'août dernier :**



Mme Claudette Blais, décédée le 9 août dernier, à l'âge de 73 ans
M. Jocelyn Paul, décédé le 14 août dernier, à l'âge de 66 ans
M. Guy Houle, décédé le 14 août dernier, à l'âge de 66 ans
M. Mathias Laliberté, décédé le 26 août dernier, à l'âge de 93 ans
Nos condoléances aux familles éprouvées !



C'est le temps de la récolte

Déjà l'automne est à nos portes. Comme les années passées,
il y aura le 2 et 3 décembre prochain « Vente d'aliments et
Bazar » qui se tiendra au sous-sol de l'église Ste-Anastasia.

Encore une fois, nous demandons votre collaboration pour la préparation
des marinades et de vos bons desserts maison pour cette occasion. Comme
c'est le temps des marinades et si le cœur vous en dit peut-être en préparer
un petit pot pour notre Bazar le 2 et 3 décembre prochain.

INVITATION

Tous les mardis soirs de 19h à 20h30 à la chapelle du
Saint-frère André, église Saint-André Apôtre - groupe de prières
« les adorateurs de la Ste- Face ».

Tous les 1^{er} vendredis de chaque mois de 19h à 20h30 à la
chapelle du Saint-frère André, église Saint-André Apôtre –
groupe de prières « St-Padre Pio »

COIN DES FINANCES :
Semaine du 10 septembre 2017

	<u>Semaine :</u>	<u>À ce jour</u>	<u>Objectif 2017</u>
Quête Régulière :	626.40 \$	24,135.28 \$	35,000.00 \$
Quête Trav. Majeurs:	535.75 \$	3,914.90 \$	6,000.00 \$
Luminaires :	168.50 \$	8,122.75 \$	11,700.00 \$
Prions :	39.80 \$	2,066.01 \$	2,900.00 \$
Dîme :	550.00 \$	28,053.00 \$	41, 000.00 \$
Don :	0.00 \$	19, 541.48 \$	22, 000.00 \$